

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazide

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Indicateur diphénylcarbazide

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: DC2005SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable

Solides inflammables, catégorie 2



Irritant

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité systémique pour certains organes cibles après exposition unique, catégorie 3

Liquides inflammables - Inflammable Liquide. 2.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire Irritation des yeux 2.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique - STOT SE 3.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une grave irritation des yeux.

Peut causer la somnolence ou vertiges.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Bien se laver la peau après utilisation.

Conserver le conteneur bien fermé.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 140-22-7	1,5-Diphénylcarbazine	0.63 %
CAS 67-64-1	Acétone	99.37 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et à l'eau. Rincer la peau exposée doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Ingestion. Peut causer une irritation des voies respiratoires, la dépression du système nerveux central. Advanced stages may cause collapse, unconsciousness, coma and possible death. Inhalation. Les concentrations élevées peuvent provoquer des nausées, maux de tête, étourdissements, perte de conscience et coma. Peut causer une irritation des voies respiratoires, des anomalies de l'élocution et des problèmes de coordination motrice. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires. Vertige, étourdissements. Yeux. Peut causer brûlures, sensations de piqûre, rougeurs, déchirure, inflammation et lésions possibles de la cornée et de la conjonctive. Peau. Exposition prolongée ou répétée peut causer une peau sèche et des fissures cutanées.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Les contenants peuvent être refroidis à l'aide d'un jet d'eau. Poudre chimique, mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés:

Pour les incendies, l'eau peut être inefficace.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Dangers d'explosion modérés. Risque d'incendie dangereux lors d'une exposition à la chaleur, aux étincelles et aux flammes.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Assurer une ventilation adéquate. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Empêcher l'accumulation d'une charge statique.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. L'éthanol a une faible toxicité aiguë et chronique pour la vie aquatique.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Voir Section 8. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Éliminer toute source d'allumage. Maîtriser le déversement. Absorber avec des matériaux inertes et recueillir dans un pour déchets chimiques pour l'élimination. Aérer la zone où est survenu le déversement. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Voir Section 13.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Les contenants vides peuvent être dangereux en raison de la présence éventuelle de résidus. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Store in a secure flammable storage area away from sources of ignition. Entreposer dans un endroit fermé à clé. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer avec des risques similaires. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:	67-64-1, Acétone, OSHA - LER finals- Moyennes pondérées temps1000 ppm MPT; 2400 mg/m3 MPT.
Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. S'assurer que l'équipement est approuvé pour utilisation avec des liquides inflammables. Assurer une ventilation suffisante pour veiller à ce que la Limite Explosive Inférieure (LEI) ne soit pas atteinte.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. En cas de dépassement des limites d'exposition, un respirateur à masque complet avec une cartouche anti-vapeurs organiques peut être porté.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Porter des gants de protection et une blouse de laboratoire. Ne pas réutiliser l'équipement de protection personnelle contaminé.
Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Odeur caractéristique, doux, comme la menthe	Pression de vapeur à 20 °C:	231 mm Hg à 25C (Acétone)
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	2,0 (air = 1) (Acétone)
Valeur pH:	4	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	-94,7 °C (Acétone)	Solubilités:	Miscible avec l'eau. (à 20 C).
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	56,05 °C à 1013,25 hPa (Acétone)	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Log Kow -0.24 (Acétone)
Point d'éclair (creuset fermé):	53C (Acétone)	Température d'auto-inflammation:	465 °C (Acetone)
Taux d'évaporation:	1,0 (Acétone)	Température de décomposition:	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine	
Densité à 20°C:	0,7845 g/cm ³ à 25 °C (Acétone)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e)

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conditions à éviter:

Chaleur excessive. Matériaux incompatibles. Sources d'allumage.

Matériaux incompatibles:

Combustibles forts, chaleur, étincelles, flammes nues, platine, sodium, pentafluorure de brome, dioxyde de potassium, bromure d'acétylène, chlorure d'acétylène.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone (CO, CO₂). Vapeurs âcres et irritantes. Oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 15800 mg/kg (lapin).

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagenicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Poisson (aiguë 67-64-1) : , 96 heures CL50 Oncorhynchus mykiss: 4,74 à 6,33 mL/L; 96 heures CL50 Pimephales promelas : 6210 - 8120 mg/L; 96 heures CL50 Lepomis macrochirus: 8300 mg/L.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif:

BCF (67-64-1) 0,69 espèce : poisson.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Contactez une entreprise agréée d'élimination de déchets dangereux pour l'élimination. Acétone a un code déchet U002 de RCRA. Mettre au rebut les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses contenants ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Éliminer conformément à la législation locale, régionale et nationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

UN1193

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide inflammable, N.S.A., (Solutions d'acétone).

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide inflammable, N.S.A., (Solutions d'acétone).

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

67-64-1 Acétone 5000 lbs.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

64-17-5 Éthanol.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 1-0-0

HMIS: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Indicateur diphénylcarbazine

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).